

21 juin - Découvrir la Validation des compétences des métiers de l'Horeca

Le Centre de validation Bruxellois des métiers de l'Horeca permet à toute personne ayant acquis une expérience dans le métier de barman(maid) ou serveur(euse) restaurant ou premier(ère) chef(fe) de rang de faire valider son expérience via une ou plusieurs épreuve(s) pratique(s).

Avec **la Cité des métiers**, le Centre de validation Bruxellois des métiers de l'Horeca vous donnera une information complète sur la validation, les épreuves, les possibilités de formation et d'accompagnement.

A l'issue de cette séance d'information, le Centre de validation Bruxellois des métiers de l'Horeca vous proposera de participer à un entretien afin d'évaluer vos chances de réussite à l'épreuve.

Et en fonction de vos besoins, il vous proposera une solution appropriée (validation des compétences, formation, ...)

Envie d'en savoir plus ?

Consultez le site du [Consortium de validation des compétences](#)

Intéressé ?

Présentez-vous sans rendez-vous muni de votre CV

Quand ?

le vendredi 21 juin 2019 à 14h

Où ?

Cité des métiers

Avenue de l'Astronomie 14

1210 Bruxelles (Métro Madou)

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Aucun